

Mi-mai, nous avons tous vu quelques plastiques « Stop aux éoliennes » collés sur certains panneaux ou sur les conteneurs de tri de la commune. Une association a vu le jour pour contrer le projet d'implantation d'un parc éolien. Les premières oppositions ont ainsi émergé fin avril 2021 via les réseaux sociaux et par tracts distribués aux habitants des communes concernées.



Photo 14 : Photomontage n°2, depuis RD49 sortie nord du hameau le Crêt, Echallon

Nous, élus de la commune, respectons les opinions que chacun peut exprimer. Il nous semble cependant dommage que toutes les actions menées depuis un peu plus de deux mois n'aient pas été initiées plus tôt.

Nous ne pouvons entendre que l'information n'a pas été donnée régulièrement et aussi complètement que possible tout au long de l'avancée du dossier. Nous ne pouvons entendre que le démarrage tardif de cette opposition serait dû à un manque de communication de notre part.

Petit rappel de toutes les occasions de s'informer et de réagir :

* Les premières réflexions concernant l'implantation d'éoliennes sur la commune d'Echallon remontent à **2010** (voir les « ECHOS printemps-été 2010 »). La moitié de l'édito de Daniel SAVOYE était consacrée à ce sujet ainsi qu'une page intérieure relatant la visite du parc éolien de VALONNE (DOUBS), effectuée par les élus en place à cette époque.

Les Conseils Municipaux de GIRON, BELLEDOUX et ECHALLON ont délibéré favorablement en 2016 pour confier le projet à la Compagnie Nationale du Rhône (CNR). Les comptes-rendus de ces conseils sont affichés, parfois en plusieurs endroits des communes, comme à Echallon.

* Depuis 2010, l'information a été relayée régulièrement par la presse locale avec pas moins de **15 articles du « Progrès » de la « Tribune » et de la « Voix de l'Ain »**. Le maire a ainsi été régulièrement interviewé et a toujours saisi ce moyen d'informer les habitants.

* Le bulletin municipal les «ECHOS du village» distribué dans toutes les boîtes aux lettres a traité le sujet par 6 reprises en **2010 - 2012 - 2016 - 2017 - 2018 et 2019**. Parfois avec quatre pages pour présenter l'avancée et les questionnements autour du projet. Ces articles sont disponibles en Mairie.

* Une **réunion publique s'est tenue en Mairie d'ECHALLON en 2019**. Un imprimé avait été distribué dans les boîtes aux lettres des 3 communes concernées.

* La profession de foi de la liste des candidats à l'élection municipale de 2020 mentionnait la poursuite du projet éolien.

De plus, les associations de défense de l'environnement ou de préservation des paysages ont été associées à la mise en place du projet. La longueur d'élaboration du projet est largement due aux études et aux questionnements qu'elles ont initiés et aux modifications qui ont suivi leurs interventions.

Depuis 2008, le secrétariat de mairie est ouvert chaque semaine hors congés. La présence de notre maire Daniel SAVOYE y était presque quotidienne et souvent tardive jusqu'en novembre dernier. Personne n'a jamais poussé les portes de la « maison commune » pour s'informer plus précisément, donner son avis ou se faire le porte-parole d'un collectif opposé à l'implantation d'un parc éolien. Quelques administrés ont échangé avec les élus en approuvant le projet, d'autres n'avaient pas d'avis sur la question mais rares ont été les personnes qui se prononçaient contre.

Comment peut-on évoquer de la part des élus un non-respect concernant le site de la prairie d'ECHALLON alors que la commune sous la présidence de Daniel SAVOYE n'a jamais tant œuvrée pour honorer ce lieu de mémoire: achat de terrains, dévoiement des chemins, remise en état et entretiens des monuments, et surtout, présence et participation à la cérémonie annuelle de juillet en l'honneur des quatre nations alliées et de leurs combattants qui ont participé à la libération de notre pays.

Aujourd'hui, c'est-à-dire 11 ans après les premières réflexions entreprises, le dossier mené depuis 5 ans par la Compagnie Nationale du Rhône se trouve à l'instruction dans les bureaux des représentants de l'Etat. Les avis seront donnés dans les prochains mois ainsi que les résultats de l'enquête publique.



Fontaine du Ramblai - route de St Germain

Nous ne reviendrons pas sur ces années COVID qui animent quotidiennement nos conversations et empoisonnent notre existence depuis plus d'un an.

Les peines font aussi partie de la vie du village. Nous n'avons pas été épargnés par la disparition d'êtres chers. Nous voulons assurer de notre compassion toutes les familles touchées par ces moments difficiles et les aider à se projeter vers des jours meilleurs.

Nous souhaitons nous tourner vers notre jeunesse qui a fait beaucoup d'efforts depuis mars 2020 et lui dire qu'il faut garder l'espoir. Nous sommes certains que les sacrifices consentis porteront leurs fruits et évacueront les doutes pour se diriger vers un avenir plus serein.

Un grand merci aux associations qui continuent à œuvrer pour les projets qui verront le jour, nous en sommes persuadés.

L'épicerie est ouverte depuis plus d'un an. Les débuts sont encourageants et prometteurs. Merci à Dorine et Frédéric pour leur accueil et leur disponibilité.

« **La solidarité est la tendresse des peuples** » Merci aux nombreuses personnes qui par leurs actions mettent en pratique cette solidarité rurale dont nous avons tant besoin.

Pour clore ce petit mot, nous saluons le courage dont fait preuve notre Maire. Nous sommes certains que son tempérament volontaire le fera revenir bientôt parmi nous.

Bon été à chacune et chacun d'entre vous.

L'équipe municipale

MAIRIE

Adresse : 201 Route du Haut Jura Miribel - 01130 ECHALLON

Tél : 04.74.76.48.51 Fax : 04.74.76.42.80

Adresse email : secretariat.mairie@echallon.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi et Vendredi : 9h00 à 12h et 13h à 15h

Jeudi : 9h00 à 12h et 13h à 19h00

Les Pompiers d'Échallon

Chef de Corps : Caporal Chef Christian DI MENNA

04 74 76 49 54 ou 06 89 59 22 63 — Numéro d'Appel : 18

Toujours en recherche de pompiers volontaires

Bibliothèque

Horaires d'ouverture : Mercredi de 18h à 19h - Samedi de 10h30 à 11h30

Correspondante locale de presse

Martine Berthier, La Voix de l'Ain 06 15 87 69 22 berthiermartine@hotmail.com

Mon service de l'eau:

Un problème sur mon réseau d'eau potable, un relevé de compteur:

04 74 12 12 75 (heures de bureau) ou 06 02 05 70 07

Un problème sur l'assainissement collectif:

04 74 81 23 70 (heures de bureau) ou 06 02 05 70 07

Collecte des Ordures Ménagères :

Chaque mardi matin ouvré (Si mardi férié, ramassage le mercredi)

Dépôt des Encombrants

Horaires de la déchetterie de VEYZIAT

Horaires d'été: du lundi au dimanche de 9h à 19h

Horaires d'hiver: du lundi au dimanche de 9h à 18h

Fermée les jours fériés

Déchetterie mobile installée sur la place du Crozet : Septembre 2021

Tri sélectif : Carton, Verre et Plastique

Conteneurs Sidépage prévus à cet effet :

Parking Salle des Fêtes - Plateforme du Trou au loup - Le Bugnon

L'équipe de cet «Echos du Village » :

echos@echallon.fr

Jacques, Jean-Pierre, Philippe, Sandra, Thierry.

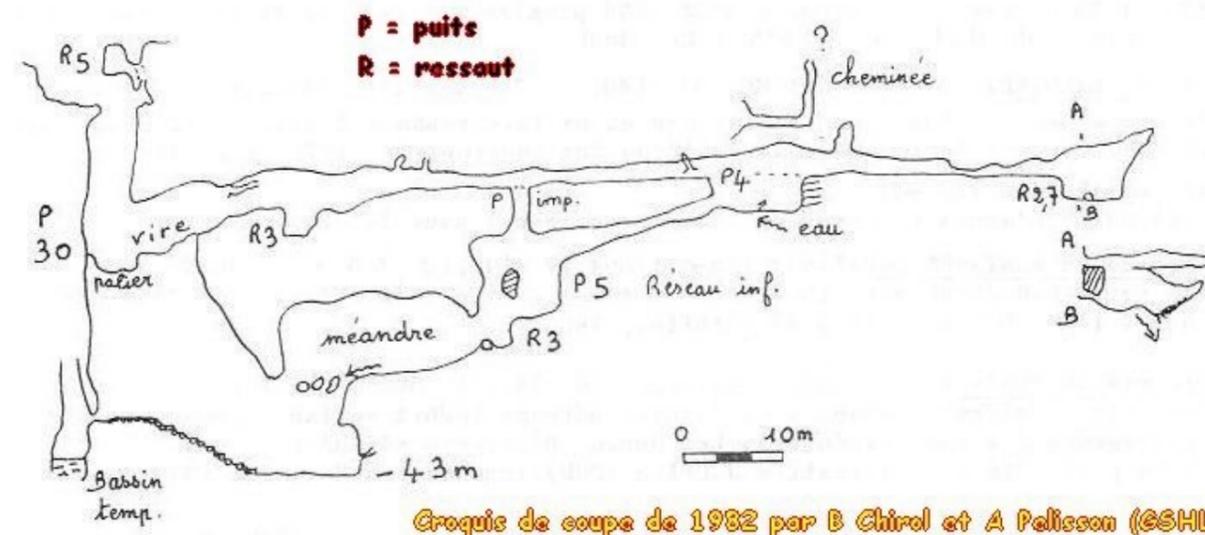
Mais l'explo du gouffre n'était pas terminée. Il restait à faire la jonction entre la galerie sup. et la galerie haute en bas du puits par la galerie inf. Je n'ai pas réussi à déterminer si ce sont les San-Claudien (SCSC) ou les Bellegardiens (SCMJC) qui l'ont réalisée pour la première fois.

Ce qui est certain, c'est que c'est le SCS, club d'Echallon, qui équipa en 2011 en fixe, et à ses frais, la vire, les passages effondrés de la galerie sup et les trois petits puits, ce qui permet aujourd'hui de faire une boucle en rappelant sa corde après chaque descente.



Depuis le gouffre est une cavité d'initiation où l'on peut se tester à la manipulation de cordes et à la remontée de puits. Un débutant qui n'est pas dégoûté par la remontée des 30m peut envisager d'en enchaîner plusieurs dans une cavité plus profonde. Il n'est pas rare de voir des membres d'un des clubs locaux ou lyonnais chercher dans les bois l'entrée du trou pas facile à trouver même au GPS. C'est une tradition de se perdre !

Pour finir, je ne résiste pas au plaisir de vous faire lire un extrait de 1970 du bulletin des San-Claudien : « La Lésine des Cordules a été assez difficile à trouver, [...]. Pourtant ce gouffre est très connu dans le pays, trop connu même, car il en a constitué longtemps le charnier attiré. Il semble même qu'il ait servi non seulement de cimetièrre pour les bêtes crevées, mais de fosses pour les déchets d'abattoirs. Les premiers explorateurs connus de nous ont été, en 1946, nos collègues du Spéléo-Club de Genève qui, de leur propre aveu, ne sont pas allés au fond. Ils ont manqué d'échelle, et les émanations du charnier ne les ont pas encouragés à revenir. Un Lyonnais du Clan des Tritons est descendu à son tour vers 1958 et, à demi-asphyxié, a dû remonter sans prendre pied en bas. Le camarade qui l'assurait était paraît-il, assis à côté d'un quartier de viande avarié, et l'échelle pendait le long d'une liane grisâtre, qui était de la tripaille ! » Un peu d'exagération (et d'approximations historiques) sans doute, mais le club de Saint Claude s'est longtemps battu contre ces pratiques de dépôts d'animaux morts dans tous les gouffres de la région. Mon prochain article sera d'ailleurs consacré à tout ce qu'on trouve au fond des grottes.



Bibliographie rapide : « Bulletin de la société des naturalistes de l'Ain » n°7 - 2^{ème} semestre de 1900 - Pages 24 à 26,

« Les Boueux », bulletin du SSSG, n°25 - 1970 - Pages 4 à 7,

« L'écho des cavernes », bulletin du SCSC n°19 - 1970 - page 10,

« Activités du Spéléo Club de la Semine » - Bilan 2011 - CR du 06 11 2011,

« Noms des lieux de Suisse romande, Savoie et environs » Le site très instructif de Henry Sutter.

Collecte bibliographique : Jean-Jacques Rosier - Texte : Philippe Lyardet - Photos : Philippe Lyardet et Sylvain Sautier.

Dans le prochain numéro des « Echos du village », un nouvel épisode de « Echallon Souterrain » : Les lésines des Roches du Lac, ou « meurtres sur les hauteurs du Lac Genin ».



Dans la galerie supérieure.

Les spéléos adorent raconter leurs exploits (exploits !) et la pratique du compte-rendu écrit, du croquis d'explo et de la topographie s'est imposée comme une obligation de l'activité. Les archives sont nombreuses mais hélas éparpillées dans les nombreux clubs à la longue Histoire. C'est aujourd'hui seulement qu'une base de données départementale répertorie les plus de 3600 cavités de l'Ain – cavités de 2m à 22km de développement.



Galerie haute du fond.

Les spéléos voient dans leur activité bien plus qu'un sport. La motivation c'est l'envie de « découvrir quelque chose de neuf » et d'aller où personne ne va ou n'est allé. Cela commence par l'observation du paysage, l'analyse des cartes, la remontée d'informations des gens du cru et la prospection méthodique. Sous terre toutes sortes de difficultés doivent être levées et le spéléo se fait marcheur, grimpeur, plongeur, mais aussi souvent terrassier, plombier, maçon ou artificier. Et de retour au club, il faut inventorier, décrire, dessiner la topo. Alors le spéléo doit être géologue, hydrologue, cartographe. Vous croyez qu'un footballeur du PSG peut faire tout ça ?

L'institution reconnaît d'ailleurs l'intérêt pour la collectivité puisque les spéléos sont les seuls qui puissent déduire une partie de leur licence fédérale de leurs impôts. Et pas les footballeurs du PSG !

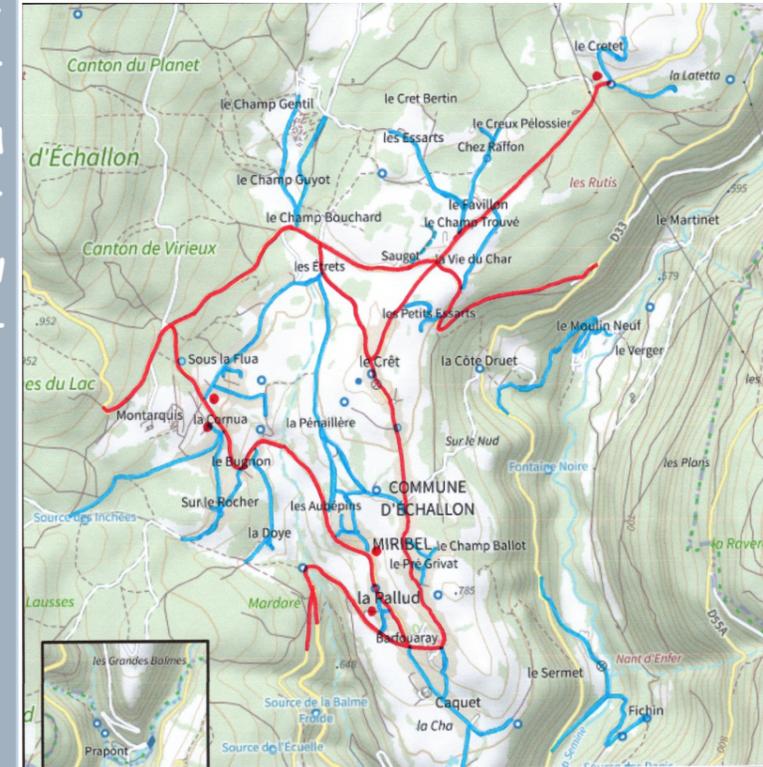
Dans un groupe sous terre, la compétition n'existe pas ; la coopération, l'entraide sont des impératifs de sécurité et de réalisation de l'objectif. S'il y a émulation, elle se fait entre clubs souvent prêts à collaborer pour mutualiser les moyens humains et matériels, mais attentifs à leur Histoire et jaloux de leurs anciennes et futures découvertes. Plus ou moins, l'explo d'une cavité est réservée au club qui y travaille. Aller y prospecter sans invitation est le crime ultime.

Il a neigé !

D
E
N
E
I
G
E
M
E
N
T

Quelques mails sont arrivés en mairie cet hiver, et nous souhaitons faire un petit point information sur le déneigement de notre commune.

Les statistiques météorologiques confirment le réchauffement climatique avec des chutes de neige de moins en moins nombreuses et abondantes. Malgré tout, l'hiver 2020-21 nous rappelle que notre commune de moyenne montagne peut être confrontée à quelques périodes neigeuses importantes même si elles sont loin d'être exceptionnelles. Cela fait aussi partie du charme de notre village et des inconvénients qui vont avec.



Déneigement communal ——— Déneigement départemental ———

Les routes départementales qui traversent le village (Route du Haut Bugey-Route du Haut-Jura ainsi que la voirie qui rejoint le Crêt à la route d'OYONNAX) sont considérées comme des voies principales. Elles sont **déneigées et salées** par l'agence routière du Haut Bugey autrefois Direction Départementale de l'Équipement (DDE). Ce service hivernal est sous la **responsabilité du Département**.

Le déneigement des voiries communales est à la **charge de notre collectivité**. Il est effectué avec deux engins équipés d'étraves pour parcourir une **soixantaine de kilomètres**.

La commune d'ECHALLON n'a jamais effectué de salage systématique. Quelques côtes sont exceptionnellement traitées lorsqu'elles sont recouvertes de glace.

Afin d'appréhender plus sereinement l'hiver prochain, voici quelques recommandations:

- * la règle primordiale: **ANTICIPER !**
- * **bien s'équiper:** les pneus « hivers » vont devenir OBLIGATOIRES dans notre région dès la saison prochaine
- * **adapter sa vitesse** aux conditions de circulation
- * **faciliter le passage** des engins en évitant de stationner et d'entreposer la neige sur le domaine public.

Adopter ces quelques règles facilitent le service et la mobilité de chacun d'entre nous.

La réunion du conseil municipal du vendredi 26 mars 2021 a été largement consacrée au vote du budget. Ce vote se fait en deux temps :

- Validation du compte administratif (Budget 2020). A la clôture de l'exercice budgétaire de l'année précédente, le compte administratif est établi par le maire. Il est transmis à la Trésorerie Principale. Le budget doit ensuite être approuvé par l'assemblée municipale pour être clôturé.
- Etablissement du budget primitif (Budget 2021). Le budget primitif est le premier acte budgétaire de l'année en cours. Il doit être voté avant le 15 avril par le conseil municipal et transmis dans les 15 jours à la Préfecture. A partir de là, le maire en tant qu'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget.



« Pour pouvoir descendre, nous plaçons obliquement, sur l'ouverture circulaire de 3m de diamètre environ, un hêtre assez gros dont une extrémité bute contre une crevasse du dôme, l'autre extrémité reposant sur le fond de la cave, et nous fixons la poulie à ce hêtre », explique Chanel. Eh oui, on découvre le gouffre assis sur une sellette descendue à la poulie par les personnes restées en haut : « Au-dessous le diamètre est beaucoup plus grand, les roches moins résistantes s'étant effritées. C'est même cela qui rend la descente un peu difficile et même dangereuse, parce qu'il en résulte un balancement, lequel peut jeter celui qui descend contre les parois. A ce balancement vient encore s'ajouter un mouvement de rotation assez rapide et très désagréable résultant de la torsion de la corde ». L'éclairage est une bougie tenue à la main. 30 m de verticale comme ça ; j'en tremble pour eux ! Ces explorateurs oublient juste de donner le nom à l'époque de leur découverte dont on ne peut être certains : « Gouffre d'Echallon » ou le mal placé : « Gouffre du bois de Reverjoux ».

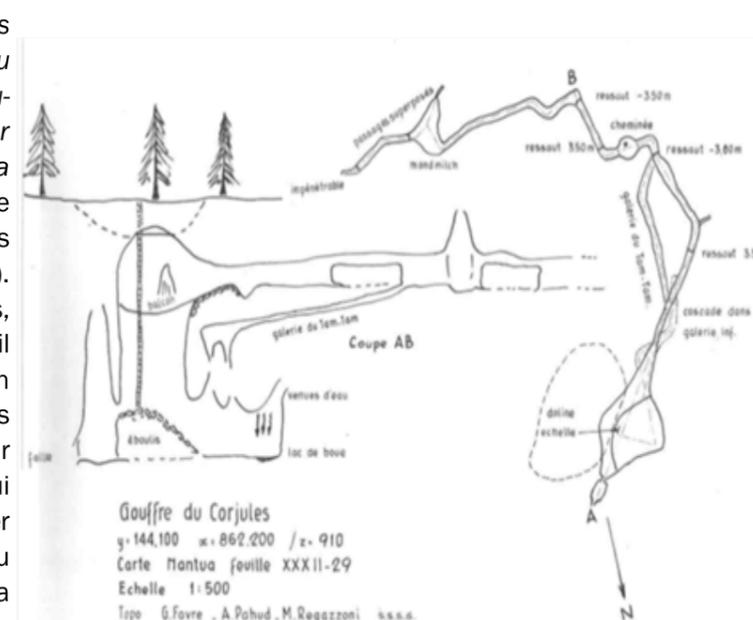
Il faut attendre 1939, 1948 et 1961 pour que les Suisses du SSSG redescendent au fond. En 1949, une première topo est levée par les lyonnais du Clan de la Verna. En 1955, visite par des membres du Clan des Tritons. Puis par les San-Claudiens en 1958 et 1967. Avec l'amélioration du matériel et de l'éclairage, les visites se font ensuite de plus en plus fréquentes.

Il semble que ce soit les membres de la Société Suisse de Spéléologie de Genève (SSSG) qui donneront vers 1939 le nom de « Lésine des Corjules ou des Corjoules » qui deviendra « Lésine des Cordules ». Le mot pourrait avoir pour origine le patois savoyard « cordzon » qui nomme les cordes qui relient les pieux d'une haie. A l'époque, on descend avec des échelles souples de fabrication souvent artisanale qu'on attache ensemble si besoin : les barreaux sont reliés entre eux par des lanières. Plus qu'à la corde utilisée aujourd'hui, il faut penser à ces lanières. Une autre origine pourrait être le latin « chorda », qui dérive dans le mot « corde » au sens ancien de « boyau,



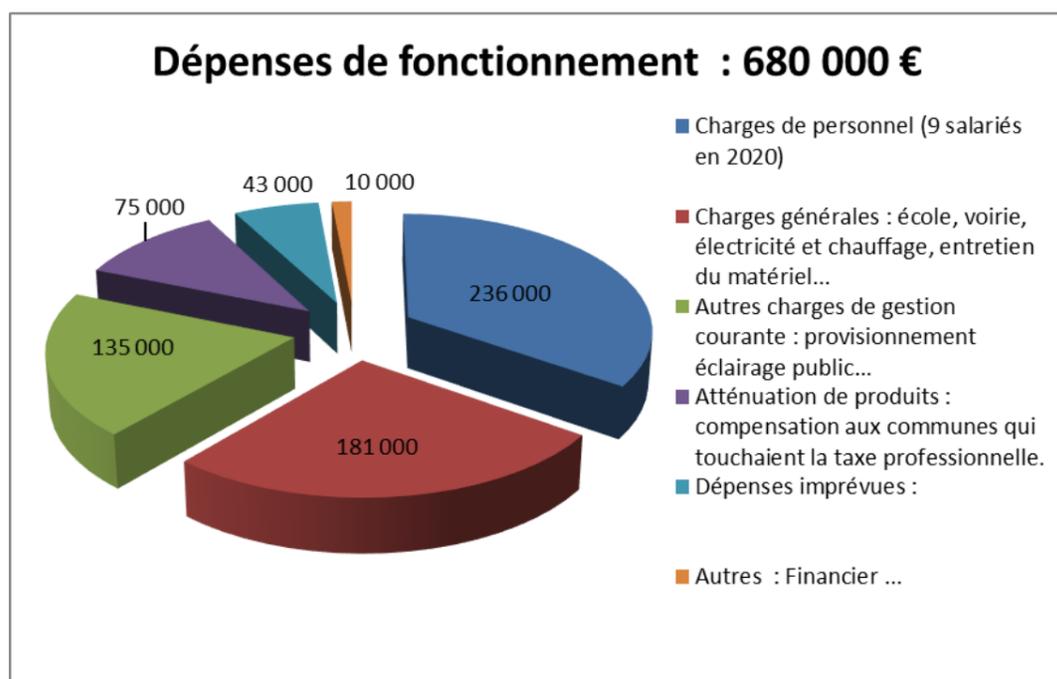
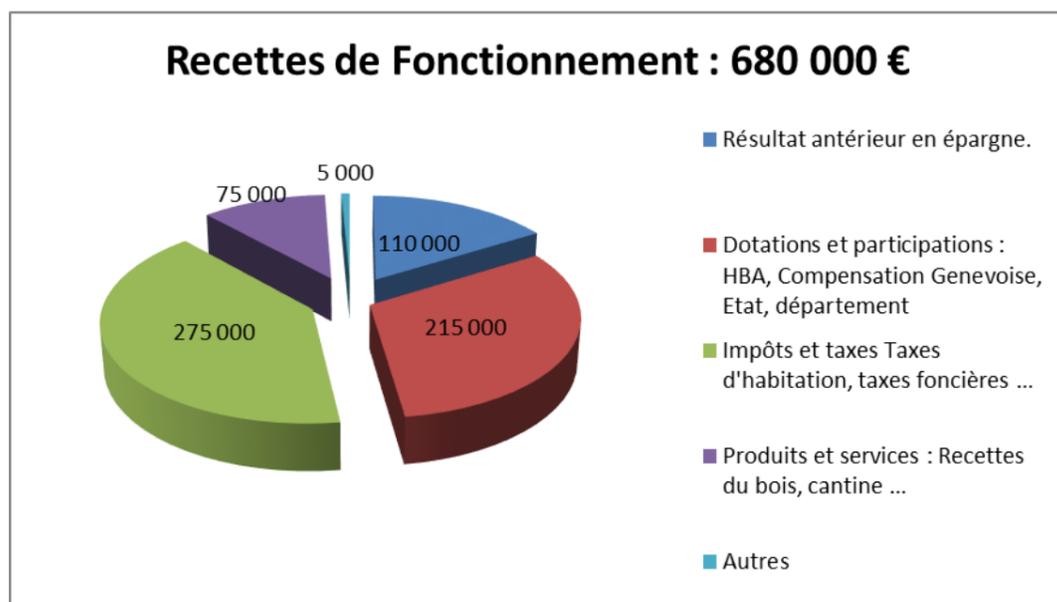
Jusqu'en 1969, pour les rares visiteurs, le gouffre se résume à une descente de 30 m sur un cône d'éboulis, transformé en charnier par les habitudes des habitants (J'y reviens plus loin), et à une haute galerie boueuse. Mais je laisse G. Favre, jeune spéléo suisse raconter la suite et ce qu'il a ressenti : « le 11 mai 1969, fut pour moi le jour de ma première découverte importante. Pour la première fois, j'ai foulé le sol de couloirs inconnus et ressenti les sensations nouvelles que connaissent tous ceux qui ont la chance de découvrir « quelque chose de neuf ». [...] En remontant, j'examine les côtés du puits, et vers -25m, je repère une terrasse sur laquelle je prends pied. [...] Je remonte un plan incliné d'environ 20m, au bout duquel s'ouvre un couloir aux aspects

prometteurs. Je me rends compte que nous serons les premiers à explorer cette partie du réseau en remarquant la fine poussière recouvrant le sol. [...] Les copains ne se font pas prier pour me rejoindre, devinant à mes cris qu'il y a du nouveau ». Tu m'étonnes : 170 m de galerie inconnue! Notre jeune spéléo décrit ensuite les concrétions (stalactiques, draperies, fistuleuses). Aujourd'hui les fistuleuses, extrêmement fragiles, ont disparu ; le spéléo sait que le paysage qu'il découvre ne sera jamais plus le même après son premier passage, et je connais de (rares) galeries laissées en réserve pour ne pas abimer leur fragile écrin de calcite. Dans les semaines qui suivent, ils reviendront compléter l'explo et lever la topo. Sans réaliser la jonction avec le bas du puits sous les planchers stalagmitiques de la « galerie Tam-tam » qui résonnent sous leurs pas.



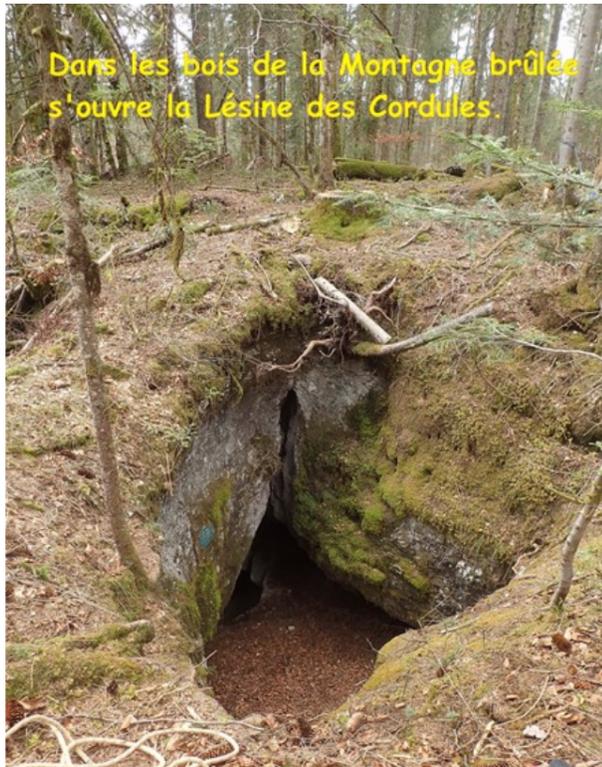
1°: Le compte administratif (Réalisation du Budget 2020)

Chaque année le budget se présente en deux parties : D'abord, **le budget de fonctionnement**, recettes et dépenses de fonctionnement, c'est-à-dire ce qui permet à la collectivité de fonctionner au quotidien. (Les nombres ont été arrondis au millier).



LE LESINE DES CORDULES (Gouffre d'Echallon / Lésine de la Prairie / Gouffre de bois de Reverjoux)
Ou « SPELEO , plus de 100 ans de découvertes et d'explorations passionnées. »

Le Spéléo Club de la Semine (SCS), association d'Echallon, entame ici une série de cinq articles présentant sept cavités situées sur le territoire de la commune. Au-delà de la description de celles-ci, il s'agit à chaque fois de présenter un aspect de notre activité. Le sous-titre ne sera donc jamais anodin.



Dans les bois de la Montagne brûlée s'ouvre la Lésine des Cordules.

La Lésine des Cordules est une des cavités un peu importante de la commune (développement : 282 m - -45 m). Nombreux sont les Echallonais qui savent qu'elle existe quelque part dans les bois de la « Montagne Brulée ». Les lapiaz (mot d'origine jurassienne) sont nombreux dans les bois alentours. Ces formations géologiques de surface, caractéristiques du karst, se forment par ruissellement de l'eau qui dissout le calcaire après acidification par l'humus. L'alternance rapide du gel et du dégel joue aussi un rôle. C'était autrefois des zones non déboisées car impropres à la culture ou à la pâture. Dans notre secteur, il est rare que les lésines qui les composent soient percées et donnent accès à un réseau. Notre cavité est formée d'une haute faille-diaclase orientée globalement Est-Ouest. L'effondrement du plafond dont on retrouve les matériaux dans un cône d'éboulis a formé l'entrée. Un ruisseau peu alimenté coule au fond. L'eau a dû jouer un rôle marginal surtout dans la formation des galeries inférieure et supérieure.

Pas plus de description. Elle se fera au fil des photos et des extraits de compte-rendu de mes illustres prédécesseurs.

Attention DANGER : les bords du puits de 30 m sont **humides, glissants et inclinés**. Les spéléos s'en approchent **encordés** depuis le bord de la lésine sur une main courante qu'ils installent.

La cavité est l'une des plus anciennes explorées de l'Ain. La première exploration date du 4 septembre 1900. Le compte-rendu en est rédigé par M Chanel, président de la Société des Naturalistes de l'Ain, qui descendra en second dans le puits. On le trouve dans le bulletin n°7 de la Société entre un chapitre consacré aux recherches mycologiques de l'année et un autre à la description des Microlépidoptères dont il est dit qu'il s'agit d'une famille trop délaissée (Et ça, c'est vrai!). Ces « explorateurs » sont là poussés par la curiosité, par l'envie d'aller voir, guidés sur le site par M Rey, instituteur à Farvillon (orthographe de l'époque) et M Magnard, instituteur de Saint Germain de Joux, tous deux membres de la Société comme nombre de leurs collègues. M Emile Chanel, géologue de métier, précurseur avec son complice M Paul Morgon de la spéléologie dans l'Ain, se consacrera quelques années plus tard aux fouilles archéologiques. Il sera, entre autre, le découvreur et le directeur du site gallo-romain d'Izernore. Et pour nous, spéléos, il n'est pas indifférent que nos prédécesseurs aient été des scientifiques curieux plutôt que des sportifs à la recherche de l'exploit.



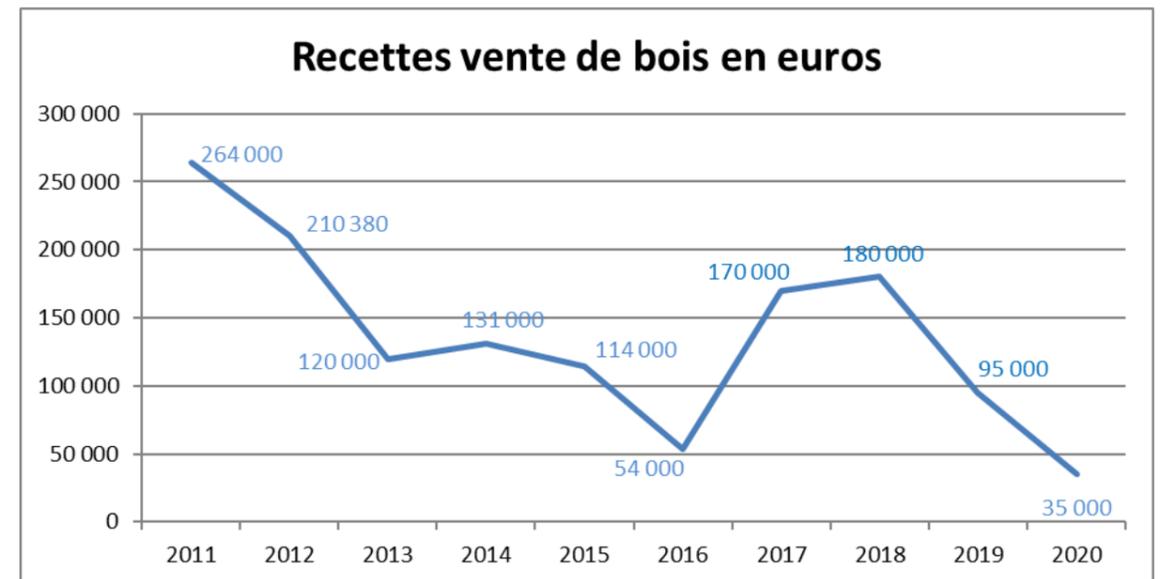
Entrée du puits vertical de 30 m.

Ensuite, **le budget d'investissement** : c'est-à-dire les recettes et les dépenses qui financent les projets de la commune.

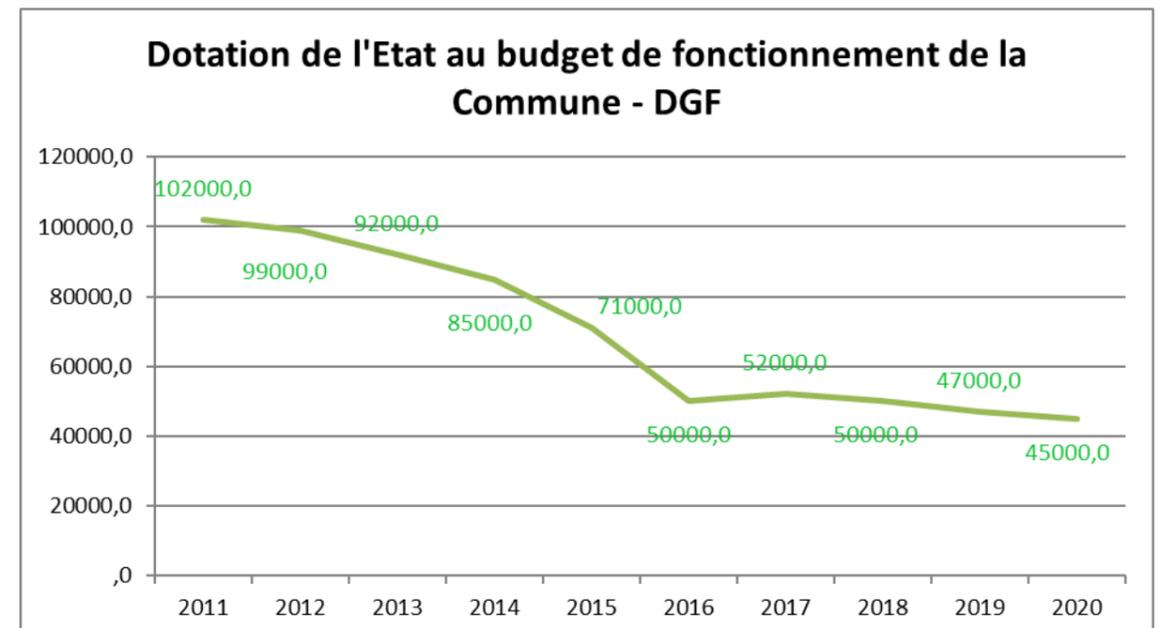
En 2020, le budget d'investissement s'est équilibré à un résultat particulièrement élevé : 1 126 000 €. L'année a été marquée par le financement sur l'aménagement « Cœur de village ». Les recettes sont alors principalement des subventions et des dotations de collectivités qui ont participé au montage du projet. Vous trouverez dans ce même « Echos du village » des éléments chiffrés sur ce montage financier. La part communale, importante, a été financée sans recours à l'emprunt, mais par l'épargne brute, c'est-à-dire la différence cumulée chaque année entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

Quelques graphiques peuvent permettre de comprendre **l'évolution du budget de la commune**.

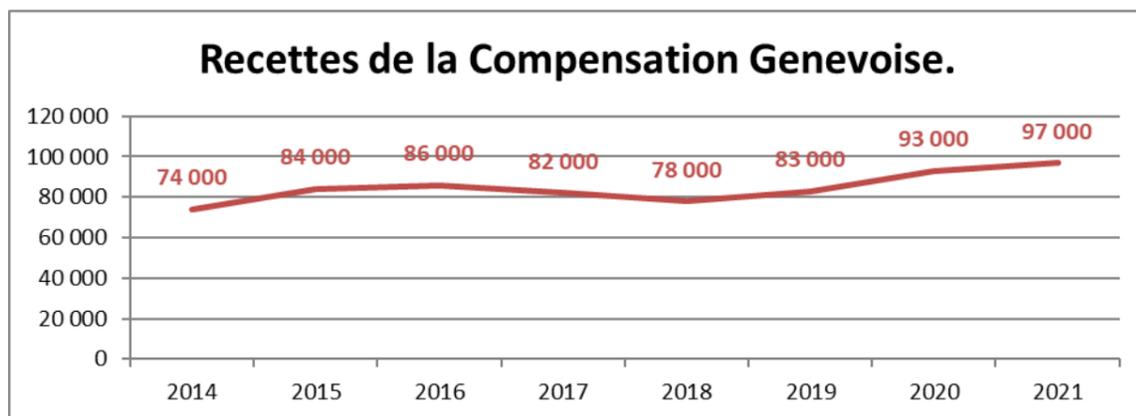
Le bois a longtemps été la richesse de la commune, mais sa part dans les recettes est en forte baisse.



En 10 ans, la dotation de l'état a été divisée par 2 :



La Compensation Genevoise est attribuée aux communes pour chaque habitant travaillant dans le Canton de Genève. Notre village en bénéficie depuis 2014.



Quelques ratios peuvent aider à « visualiser » ce que cela représente pour chacun :

Recettes réelles de fonctionnement / habitant : 761 € (hors résultat de l'exercice 2020)
 Dépenses réelles de fonctionnement / habitant : 952 €
 Produits des impositions directes (taxes foncières, taxes d'habitation, ...) / habitant : 154 €
 Dépenses d'investissement brut / habitant : 218 €
 Dotation de l'Etat -DGF / habitant : 81 €

2°: Le budget primitif (2021)

Le budget 2021 a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en poursuivant la politique de désendettement de la commune et ne pas recourir à l'emprunt ;
- de poursuivre différents projets.

Le budget de fonctionnement primitif 2021 s'équilibre pour un montant de 740 000 €, en augmentation de 7,10 %, sans grand changement dans la répartition.

Il faut noter que la commune va continuer de financer cette année le projet de renouvellement de l'éclairage public dans ce budget de fonctionnement. En effet, l'éclairage public ne relève pas de la compétence de la commune mais de celle d'un syndicat intercommunal, le S.I.E.A. Il s'agit alors d'une dépense de fonctionnement. Cela correspond pour chacune de ces deux années à une participation au S.I.E.A. d'environ 100 000 €. La réalisation devrait se faire en 2021.

Le budget d'investissement s'équilibre à 270 000 €. Le projet « Cœur de village » a réduit la capacité d'investissement de la commune. Malgré tout des projets ont été budgétés : écluse-ralentisseur sur la D55, aire de jeux du Crozet, valorisation des archives anciennes, travaux forestiers, achat d'une tondeuse...

La capacité d'autofinancement continue de diminuer et se situe à un niveau bien plus faible que la moyenne nationale (Capacité d'autofinancement brute : 54 €/hab. contre 162 €/hab.), même si l'on exclut du calcul le capital dû des dettes contractées. (Capacité d'autofinancement nette : 22 € contre 90 €). Elle subit l'effet ciseau de la diminution des produits réels de fonctionnement et de la hausse des dépenses réelles de fonctionnement (voir graphiques plus haut).

Le conseil municipal du 26 mars 2021 a adopté le principe de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.

REGLES DE BON VOISINAGE

B
I
E
N
V
I
V
R
E
E
N
S
E
M
B
L
E

Les beaux jours arrivent et voici quelques rappels pour que tout le monde puisse profiter de notre joli village....

Bruits de voisinage

(Arrête Préfectoral du 12 Septembre 2008)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, perceuses....etc) ne peuvent être effectués que:

- * les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- * les samedis de 9h à 12h et 15h à 19h
- * les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Hormis le cas de chantiers de travaux publics ou privés visés par l'article 17, tout professionnel doit prendre toutes les précautions pour ne pas occasionner de gêne pour le voisinage, notamment entre 20h et 7h et toute la journée les dimanches et jours fériés sauf en cas d'urgence.

Fournache

(circulaire interministérielle du 18 novembre 2011)



Pour rappel, le brûlage des déchets à l'air libre, y compris les déchets verts est strictement interdit.

Des solutions existent:

- * La déchèterie (horaires sur la 1ère page de cet Echos)
- * Le compostage « MADE in Haut-Bugey » sur le site de HBA www.hautbugey-agglomeration.fr/vivre-habiter/gestion-des-dechets.
- * Le paillage: après broyage, déposer aux pieds des plantes.

Je suis l'ami de bêtes, mais...

* Je tiens mon animal en laisse. Chien ou chat, je ne le laisse pas divaguer et je ramasse ses déjections. En effet, tout chien doit être tenu en laisse sur les voies, parcs, jardins publics, à l'intérieur de l'agglomération (Arrêté Municipal du 29 mai 2008) .

* Je m'assure que mon compagnon n'est pas une nuisance (bruit ou odeurs) pour mes voisins. En effet des textes relatifs aux bruits de voisinage du code de la santé publique sanctionnent les propriétaires « qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage ».



« Le bus à MICHEL »

C'est ainsi que les élèves appellent le bus communal d'Échallon conduit par Michel JOLLET assurant le transport scolaire pour l'école regroupant les villages d'Échallon et Belleydoux. Les enfants sont tellement habitués à voir Michel au volant du bus qu'ils associent le véhicule à son chauffeur dès qu'ils l'aperçoivent.



Michel JOLLET a pris la suite de Philippe NEYRON depuis le 27 février 2012. Retraité et ancien chauffeur routier de l'entreprise de transport Laperriere, Michel disposait d'une solide expérience en matière de conduite.

Titulaire du permis de conduire des véhicules super lourds et du transport en commun, il a effectué des transits internationaux au volant de camions semi-remorque durant de nombreuses années. Désireux de renouer avec la conduite et voulant se rendre utile pendant sa retraite, il a proposé ses services à la mairie d'Échallon qui cherchait un chauffeur expérimenté pour assurer le ramassage scolaire.

Michel est un chauffeur unanimement apprécié. Les enseignants qui se sont succédés louent son calme, sa gentillesse, sa disponibilité, son professionnalisme, sa bienveillance et sa patience avec les enfants. « Ponctuel, on pouvait lui donner rendez-vous n'importe où, on était sûr de le trouver au point nommé et à l'heure convenue » « C'est un conducteur chevronné sur toutes les routes et surtout sur les routes enneigées lors du ramassage scolaire mais particulièrement pour conduire les enfants au départ des pistes de ski de fond sur la route étroite et pentue en direction du Crêt de Chalam à la Pesse ». « On a une totale confiance en lui quand il prend le volant. Il est sérieux et prudent. Avec lui on a jamais eu peur ». « Jamais absent ou malade, il participait même à certaines sorties »

Les enfants apprécient également beaucoup Michel. Morceaux choisis : « Il est trop cool ! » ; « Le matin je lui parle et lui tiens compagnie car je suis la première de la tournée » ; « Il nous laisse manger dans le bus à condition de ne pas laisser de papiers et de miettes » ; « Il est marrant » ; « C'est le meilleur conducteur du monde et il va nous manquer car on part au collège » ; « S'il arrête, il va nous manquer ».

Le ramassage scolaire a été mis en place par la mairie à la rentrée 1978 avec la scolarisation des enfants à partir de quatre ans jusqu'au CE1 à l'école sur la Place et du CE2 au CM2 à celle du Favillon. Un véhicule Renault Estafette avait été acquis et conduit par un employé communal à l'époque.

Hélas, Michel arrête son service à la fin de cette année scolaire 2020-2021 après neuf ans de bons et loyaux services. Nous le remercions vivement pour son engagement sans faille au service de la commune.

La question de son remplacement et du devenir de ce ramassage se pose. A la difficulté de trouver un chauffeur expérimenté et de confiance, s'ajoutent celles des normes de sécurité et d'accessibilité pour le véhicule, la sécurité des arrêts et la responsabilité personnelle de la maire en cas d'accident.

Le ramassage scolaire des écoliers relève de la compétence de Haut Bugéy Agglomération pour les élèves habitant à plus de trois kilomètres de l'école.



3°: La dette

L'endettement de la commune a culminé en 2003 à 557 592 €. A cette époque la commune s'est fortement endettée pour réaliser la construction de l'école.

Comme cela avait été expliqué de façon plus détaillée par Daniel Savoye (« Echos de juin 2016 »), l'endettement d'une collectivité se mesure par un ratio qui répond à la question : « en combien d'année, une collectivité pourrait rembourser la totalité du capital de sa dette en supposant qu'elle y consacre tout son autofinancement brut (l'épargne qu'elle dégage chaque année par la différence entre recettes de fonctionnement et dépenses de fonctionnement) »

En 2015 par exemple, la capacité de désendettement de la commune était de 4,2 ans. Fin 2020, elle n'était plus que de 3,1 ans.

L'emprunt contracté pour la construction de l'école prend fin en 2024.

	2020	2021	2022	2023	2024
Capital restant dû en début d'année	135 978 €	111 038 €	85 017 €	57 871 €	29 549€
Remboursement annuel	30 828 €	30 828 €	30 828 €	30 828 €	30 828€

A noter que l'endettement par habitant est inférieur à la moyenne départementale et nationale (144 € contre 699 € et 554 €).



Les cérémonies collectives restaient interdites ce 8 mai 2021. La municipalité a cependant tenu à commémorer la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Une courte cérémonie a eu lieu devant le monument aux morts en présence d'une partie des conseillers municipaux et de quelques personnes. Le texte de la « ministre des armées et des anciens combattants » a été lu. Le monument a été fleuri avant que soit observée une minute de silence.



NOTRE CŒUR DE VILLAGE



Photo de Mr BLACHE

Pour réaliser le commerce de proximité, la commune s'est penchée sur son implantation et ses aménagements, en composant avec les obligations réglementaires afin d'obtenir un maximum de financement.

Petit retour sur cette aventure.....



Il a fallu choisir l'emplacement de ce nouveau commerce et il semblait évident de l'implanter au cœur du village.

Ce projet a été réalisé dans un souci **environnemental** avec la végétalisation de la place et en privilégiant des matériaux locaux.

Dans un souci d'**équité** pour tous, ce projet répond aux nouvelles mises aux normes de l'ensemble des bâtiments de la place (église, mairie, ancienne poste) telles que **l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite**.

En ce qui concerne le bâtiment en ossature bois du commerce, il a été réalisé avec des bois de la forêt d'ECHALLON pour la charpente et des bois d'ARBENT pour le bardage.



Photo de Mr BLACHE



Photo de Mr BLACHE

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Certes, la période n'est pas aux regroupements, mais les beaux jours arrivant, le besoin d'un petit Nettoyage de Printemps se faisait sentir.

Premier galop d'essai le mercredi 31 mars à quatre personnes sur la Route du Haut-Bugey entre les Aubépins et le Poteau. Une bonne vingtaine de gros sacs pour 5 km.

C'était un peu organisé au dernier moment, alors une autre date fut décidée et cette fois-ci une quinzaine de personnes purent répondre à l'appel le mercredi 14 avril pour ramasser les déchets Route de St Germain de la salle des fêtes au pont de la Phyllis, sur la D33 du pont des Moineaux au Trou aux loups, Rue du Sauget du Favillon au carrefour du canton de Virieux.



Deux remorques pleines surtout de canettes verre ou alu et de bouteilles plastiques qui ont été ensuite triées et recyclées dans les conteneurs adéquats. Mais aussi de vieux pneus, d'une cafetière à l'italienne, d'un CD de Bashung, de seaux de peinture sèche avec la truelle et le rouleau à peinture du même artisan, des morceaux des piquets rouges de la DDE, et de pleins d'autres choses dont on s'étonne de la présence sur le bord des routes.

A cet inventaire à la Prévert traditionnel s'ajoute maintenant les masques bleus qui sont devenus à la mode récemment. Ces « masques dit papier » sont en fait des « masques papier, plastique, métal ». Ils contiennent entre autres du polypropylène, qui, en se dégradant, engendre une multitude de microplastiques très polluants lorsqu'ils sont dissous dans l'eau. Pour optimiser leur gestion, dans l'attente d'une filière de récupération, il est nécessaire de jeter nos masques dans la poubelle tout-venant car les jeter dans un bac de recyclage entraîne le déclassement de l'ensemble de son contenu (pour des raisons sanitaires, les agents de tri et de collecte ne peuvent les manipuler pour les extraire du gisement).

DEPOT ILLEGAL au « Trou au Loup »

Devant l'incivilité de certains déposant des produits polluants et encombrants, la commune s'est vue dans l'obligation de condamner les anciennes décharges « du Trou aux Loups » et « de Caquet ». Depuis la reprise de la compétence déchets par HBA, les habitants doivent gérer leurs déchets verts en les emmenant à la déchetterie, en les broyant ou en les compostant.



TRAVAUX de sécurité à la Pallud

Depuis quelques années, le flux de véhicules qui traverse notre village s'est amplifié. En effet, les derniers comptages d'octobre 2020 réalisés sur l'axe OYONNAX-BELLEGARDE font état du passage d'environ 1500 véhicules/jours, soit le double d'il y a 10 ans.

De nombreuses plaintes arrivent en mairie pour dénoncer les comportements d'usagers peu scrupuleux et dangereux ne respectant pas la réglementation routière.

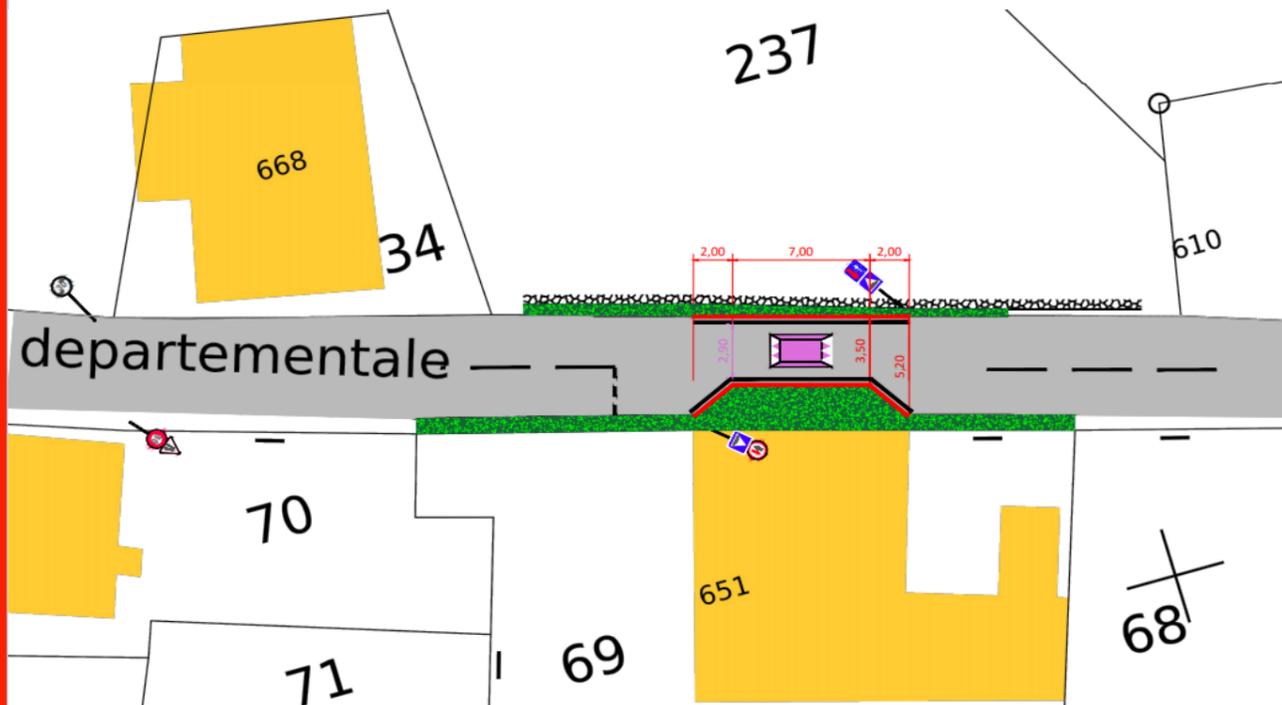
Nous sommes bien conscients que la situation n'est pas nouvelle et notre Maire Daniel SAVOYE avait déjà communiqué sur le sujet en 2010 et 2015.

Les dispositifs de ralentissement sont en place de la salle des fêtes à l'école depuis les travaux de restructuration de 2013. A la demande des riverains, un nouvel aménagement sera réalisé au hameau de la PALLUD en respectant les exigences du cahier des charges du **Conseil Départemental**. L'aménagement prévu est une simple écluse réhaussée d'un coussin lyonnais. La « zone 30 » sera délimitée par des panneaux Led (voir plan). Ces travaux devraient voir le jour au premier trimestre 2022 afin d'obtenir des subventions sur un coût estimé à 27 000 € HT.

De nos jours, une part non négligeable des budgets des communes est consacrée à ces aménagements avec plus ou moins d'efficacité. Notre commune engagera une réflexion sur les aménagements techniquement et financièrement possibles sur le réseau routier principal.

Quelles solutions doit-on envisager pour empêcher les automobilistes de dépasser ou d'accélérer entre deux ralentisseurs ? Comme le disait Daniel: « Est-il normal de dépenser l'argent public à contraindre des automobilistes à respecter tout simplement le code de la route? La surface importante de notre commune et la longueur de ses axes routiers en agglomérations rendraient cette solution très onéreuse? » les Echos-Automne 2015.

N'oublions pas que le responsable d'un accident restera toujours le chauffard qui ne respecte pas le code de la route.



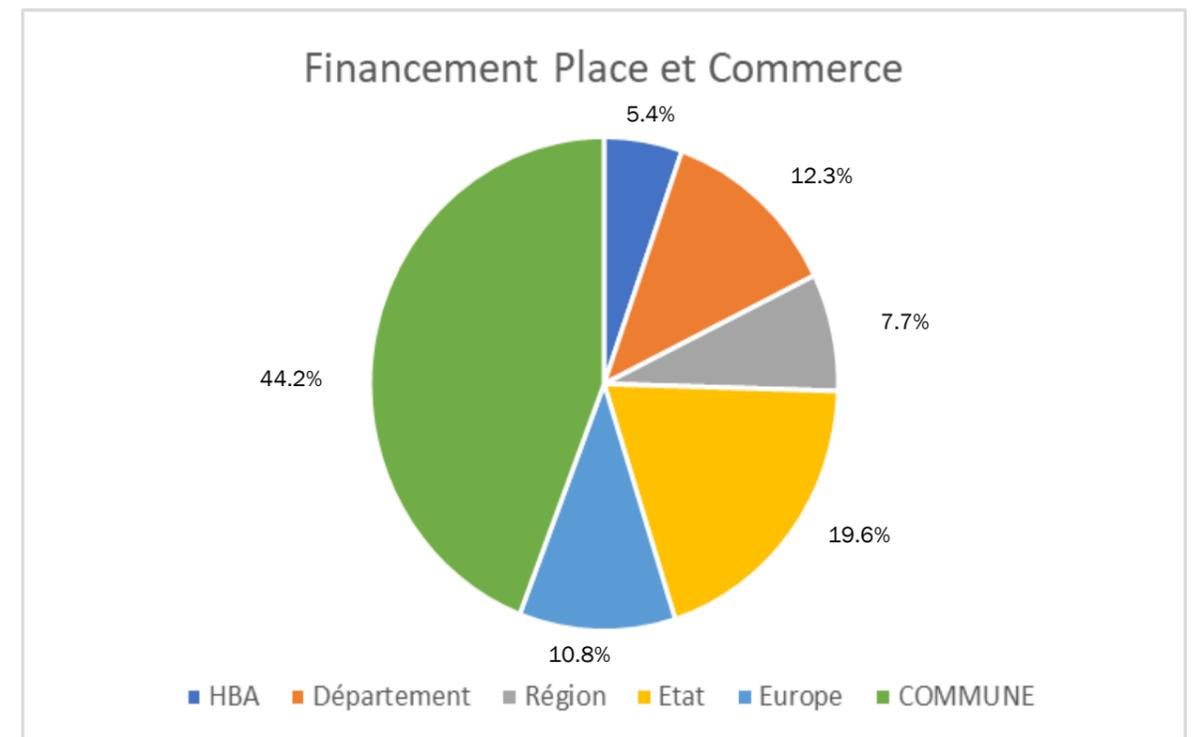
La volonté d'**harmonisation** voulue par la commune s'exprime par le choix d'implanter le commerce à côté de la cure, ce qui offre une belle projection sur le paysage et préserve l'espace central de la place où une trentaine de véhicules peuvent stationner au milieu d'espaces verts.

Ainsi, le monument aux morts est mis en valeur au pied de la mairie, le long de l'axe principal de ce nouveau cœur de village.



Photo de Mr BLACHE

Ce grand projet de création de commerce et d'aménagement de la place a été réalisé pour 926 986€ HT. Après déduction des diverses subventions, il est resté à la charge de la commune 409 032€ qui ont été autofinancés (sans recours à l'emprunt). A noter qu'un investissement bien plus important aurait été nécessaire si nous n'avions fait qu'un bâtiment. En effet, de nombreuses subventions n'auraient pas été attribuées.





Verger d'Echallon

« LE VERGER »

CONSERVATOIRE D'ECHALLON DES POMMES ET DES POIRES

**1 - Au rythme des saisons :**

Début mars, c'est la reprise dans le bas de Caquet : c'est le moment de la taille pour les pommiers et poiriers qui, comme les adhérents, sortent de leur repos hivernal. Taille de formation pour les plus jeunes arbres, taille de fructification, voir déjà de rabattage pour les plus anciens. Un samedi matin, un **cours de taille** est proposé et rassemble souvent plus de vingt personnes.

Vite avant que les bourgeons n'éclosent, il faut greffer quelques jeunes porte-greffes. Un **cours de greffe** est également proposé.

C'est la floraison. Les arbres se couvrent de fleurs dont les teintes vont du blanc au rose. On revoit avec bonheur les abeilles de Paul butiner et on tremble qu'une gelée tardive et plus sévère ne vienne gâcher les espoirs de récolte.



Déjà entre les rangées d'arbres, on a planté - au cordeau bien sûr - les ails, les oignons et les échalotes. Dans la terre légère du Verger, bien préparée en surface par deux ou trois passages du petit tracteur, c'est un régal d'enfoncer les plants.

Début mai, c'est la plantation des pommes de terre. Même les plus occupés sont au rendez-vous. Je ne savais pas qu'il y avait autant de méthodes pour planter les patates. Le plus long est que les anciens se mettent d'accord sur la meilleure qui est forcément la leur. Ils en discutent encore autour de l'apéro qui suit.

Le soleil de midi commence à chauffer. Ou alors c'est le blanc ? On se retrouvera quelques semaines après pour le buttage qui là encore donne lieu à discussions et à moment de convivialité.

Chaque mercredi matin et samedi matin quelques adhérents se retrouvent pour planter : carottes, panais, navets, poireaux, topinambours, haricots verts ou grimpants, cucurbitacées de toutes sortes, tomates, mais aussi fleurs. Surtout ils se retrouvent pour désherber et tondre. A croire que l'herbe pousse mieux que les légumes. Pas de produits chimiques. Même les doryphores sont ramassés à la main. Dans l'espace des **jardins partagés**, les adhérents font de même pour leur production personnelle en partageant les manières de faire. Car les fruits du travail collectif seront récoltés pour la traditionnelle **fête de la pomme** du mois d'octobre.

Le dernier samedi de juin, c'est le pique-nique - repas canadien - barbecue géant des adhérents à l'ombre rafraîchissante du noyer. En fin de repas, on peut apprendre quelques chansons de la région (souvent paillardes) et réviser Brassens. Il ne manque qu'un guitariste et un feu de camp !

Après l'été et quelques désherbage encore, la fête approche et les récoltes s'organisent : ramassage des pommes de terre et là il faut du monde. Les pommes et les poires arrivent à maturité parfois trop tôt. Les oiseaux en mangent une partie malgré nos différents effaroucheurs tous plus inefficaces les uns que les autres. Ramassage des petits légumes qui doivent encore être triés, lavés et mis en valeur. Y'a du boulot, mais cela se fait dans une bonne ambiance. On organise quelques demi-journées de cueillette dans des vergers bienveillants aux alentours. C'est plus de 3 tonnes de pommes qu'il nous faut pour la fête et pour le jus. D'ailleurs on sort le broyeur, le pressoir et la machine à pasteuriser pour déjà remplir les premières bouteilles.

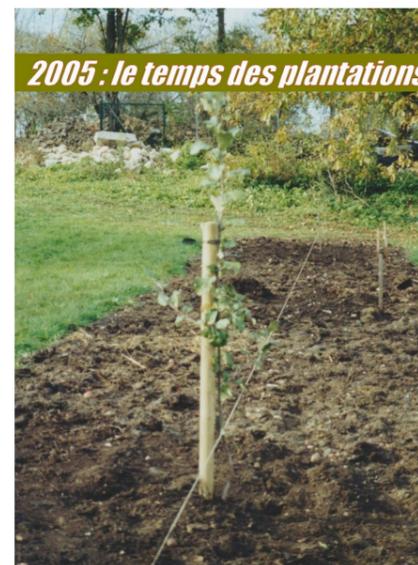
2 - La Fête de la pomme : le grand moment de l'Association :

La fête commence le vendredi matin par l'accueil des classes de l'école. Chaque élève peut se gaver de fruits et de jus de pomme et passer l'après-midi aux toilettes. Le samedi, c'est l'effervescence, tout le monde sur le pont : finir l'installation des chapiteaux, installer les légumes, éplucher des kilos de pommes, préparer les pâtes à tartes... Hors années COVID, c'est plus de 350 repas qui seront servis... Et il y aura des pommes cuites avec le boudin et de la tarte aux pommes en dessert. Que l'on peut arroser d'un délicieux jus de pomme pressé sur place.

Le dimanche, dans une ambiance de kermesse, c'est la fête au village. On peut acheter légumes, fruits, confitures-maison et tartes... aux pommes du Verger, sous le chapiteau-magasin fermement dirigé par Daniel. Prendre l'apéro et s'attabler pour le repas en écoutant chanter le groupe invité. S'il fait beau, les tablées s'attardent. Après deux ans d'empêchement (Travaux de la place et année COVID), on espère pouvoir revenir sur la place du village.

**3 - Verger - Conservatoire des pommes et poires :**

C'est en 2003 que, sous l'impulsion de Maurice Maire, l'association voit le jour. Sans doute en avait-il assez de greffer tous les sauvageons de la vallée. En 2005 avec l'achat du terrain, avec les travaux de terrassement et de clôture, avec la construction du bâtiment aujourd'hui trop petit, le projet prend forme pour les adhérents du début qui n'ont pas ménagé leur peine.



2005 : le temps des plantations

Aujourd'hui, sur 12 lignes maintenant complètes, c'est 46 pommiers, 15 poiriers, 10 pêchers de vigne (dont les bonnes années, on se gave de fruits sucrés), 2 cognassiers, 1 noyer, 1 abricotier, 1 figuier, 4 pruniers. Auxquels s'ajoutent dans les haies au milieu des arbres à fleurs, quelques noisetiers et framboisiers.

Pommiers et poiriers sont l'objet de toutes les attentions. « Conservatoire de la pomme et de la poire », c'est le but de l'Association. Pratiquement aucun arbre ne porte la même variété. Il existe plus de 10 000 variétés de pommes et 1000 variétés de poires en France. La plupart de nos arbres ont été greffés à partir de boutures prélevées dans la vallée de la Semine.

La volonté est de préserver les espèces rustiques bien adaptées à nos altitudes et climats. 1/3 des arbres plantés sont d'ailleurs d'une espèce indéterminée, et sur leurs étiquettes on trouve le nom du propriétaire du jardin d'origine,

voire celui d'une fille d'un membre de l'association. On envisage régulièrement de faire venir un pomologue de Paris pour déterminer la variété de chaque pomme, mais d'un autre côté, une fois qu'elles sont pressées...

Quant aux noms de celles qu'on connaît, ils sont parfois aussi savoureux que les fruits : Pomme de feu ou de Soldat Laboureur, Reinette Drap d'or ou Etoilée, Pomme citron, Pomme Franc Roseau, Pomme d'Adam (sans doute celle que Eve lui a tendue)... Mais encore Poire Bergamotte ou Curé, Poire à Deux-Yeux ou Calville des Femmes...

Bientôt 20 ans. Les premiers pommiers sont maintenant « adultes ». Le rêve de quelques-uns s'est enraciné dans la fine couche de terre du Bas Caquet. Il faudra pour qu'il se poursuive que des plus jeunes nous rejoignent pour remplacer Lucien, Paul ou Jean-Paul qui toujours répondaient présents.



2021 : le temps des récoltes

Contacts : Au Verger, tous les mercredis matins et samedis matins de Mars à Novembre.